

**VILLE DE BRIARE**

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	22
Votants	28

**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-trois, le quinze mai à dix-huit heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 5 mai, s'est réuni en salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur BOUGUET Pierre-François, le Maire,

**Présents :**

Monsieur BOUGUET Pierre-François ; Madame VICHERAT Valérie ; Monsieur CHARMETANT Alain ; Madame NIANG Kiné ; Monsieur LHOSTE Laurent ; Monsieur GIRAULT Dominique ; Madame SIGNORET Edwige ; Monsieur BANSE Hervé ; Madame GABRIEL Mélanie ; Monsieur DEPRETERE Marcel ; Monsieur GAUDICHON Eric ; Madame MARISSAL Bénédicte ; Monsieur COURTILLAT Claude ; Monsieur MOURAUX Michel ; Madame LAVARENNE Monique ; Monsieur COQUILLET Jean-François ; Madame BOURGOIN Evelyne ; Madame KHEDDAR Haiate ; Monsieur FAISY Fabien ; Monsieur de COURCEL Dominique ; Madame ACIMOVIC Cennet ; Monsieur GARDINIER Frédéric.

**Absent :** Monsieur LE DEM Philippe

**Absents excusés :** Madame LAURENT Jacqueline ; Monsieur DE SAINTE CROIX Stéphane ; Madame GUINAND Alexandra ; Madame GUILLOT Jacqueline ; Monsieur GAGNEPAIN Patrice  
Madame LECLERC Sylvie.

**Procuration a été donnée à :**

Madame LAURENT Jacqueline donne procuration à Monsieur BOUGUET Pierre-François  
Monsieur DE SAINTE CROIX Stéphane donne procuration à Madame NIANG Kiné  
Madame GUINAND Alexandra donne procuration à Madame SIGNORET Edwige  
Madame GUILLOT Jacqueline donne procuration à Madame VICHERAT Valérie  
Monsieur GAGNEPAIN Patrice donne procuration à Madame KHEDDAR Haiate  
Madame LECLERC Sylvie donne procuration à Monsieur de COURCEL Dominique

Madame GABRIEL Mélanie a été nommée secrétaire de séance

**Délibération N° 2023-054 : DÉNOMINATION RUE LOTISSEMENT JOUXTANT LA RUE DE BOIS CURÉ**

Il est proposé que la voie jouxtant le futur lotissement de 25 maisons, situé Rue de Bois Curé, porte le nom suivant « Rue Simone VEIL » en hommage.

Il est donc demandé au Conseil Municipal d'approuver le nom de « Rue Simone VEIL » à cette nouvelle voie située dans le futur lotissement référencé ci-dessus.

**Le Conseil Municipal,**  
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**Décide de dénommer la voie « Rue Simone VEIL ».**

Le 15 mai 2023

Le Maire,



Pierre-François BOUGUET